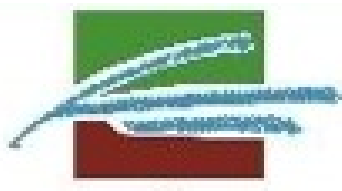


<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article94>



Peut-on vraiment obtenir des garanties ?

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - Le Gouvernement jurassien et l'approche ILS34 Bâle-Mulhouse, EuroAirport - Des questions en suspens, des éléments à éclaircir - Des questions qui accompagnent la prise de position du Gouvernement -



Date de mise en ligne : mercredi 27 juillet 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Le dossier de présentation indique une promesse de révision du dossier si l'augmentation des vols dépasse 12 % deux ans de suite .

- Que se passera-t-il lors de cette nouvelle consultation ?
- Quelles sont les garanties d'une information claire, honnête et d'une prise en compte véritable de l'avis des populations concernées ?
- Est-il possible de revenir à l'état actuel, alors que des investissements énormes auront été consentis ?

Le trafic aérien se développe, surtout les vols à bas coûts. Bâle-Mulhouse est justement une [base Easy jet](#). Un nouveau terminal vient d'être inauguré, *une cathédrale*, annonce la RSR du 7.6.2005.

L'objectif de l'investissement, 69 millions de francs suisses, est de passer de 2,5 millions de passagers à 6 millions le plus rapidement possible.

Alain Groff, responsable des transports publics de BS annonce dans *Léonardo* n°4/2005, p. 28 , que le canton de Bâle-Ville ... s'est engagé à améliorer la desserte (d'EuroAirport BM) par train...l'assemblée fédérale a réservé 2% du crédit LGV pour la connexion à l'aéroport de Bâle-Mulhouse.

- Comment croire que le développement du trafic sur le Jura sera mesuré, puisqu'aujourd'hui déjà plus de 40% du trafic passe au-dessus du Jura ?
- Quel est le coût véritable de l'opération ILS34 et des équipements annexes et quel est le chiffre d'affaires espéré ? Où ira le bénéfice de cette opération ? Quelle sera la part du Jura ?
- Le poids des investissements et des bénéfices espérés ne parle-t-il pas plus fort que les droits démocratiques de 70'000 Jurassiens ?
- Le Gouvernement jurassien est-il vraiment prêt à s'opposer au projet ILS34 en relayant ainsi les vœux de tous les partis représentés au Parlement jurassien ?
- Il n'y a pas de transparence, pas d'étude d'impact, la décision date pourtant de décembre 2001. Les expériences de demande d'éclaircissements sur des vols nouveaux, adressées au Service des transports et relayées à l'OFAC puis à l'aéroport de Bâle-Mulhouse ont reçu de ces deux derniers organismes des réponses complètement fantaisistes. Quel crédit peut-on accorder à des administrations extérieures au canton qui traitent les habitants de la RCJU comme quantité négligeable ?
- Quel crédit accorder à des instances répondent de manière approximative ? Les Jurassiens sont-ils des Helvètes de seconde catégorie ?
- Quelle confiance accorder à une direction qui met quatre ans avant d'informer le public ?

Garanties floues

En examinant les divers aspects fragiles du dossier, des questions surgissent à propos des garanties à obtenir et de la durabilité des engagements.

- Qui garantit les clauses d'un accord et quelles sont les possibilités de retour au statut antérieur ?
- Quels sont les organes de suivi et d'arbitrage ?
- Quelles sont les pénalités en cas d'inobservance des accords ?